

DISSERTATION SUR LE PAPE.

(Suite et fin.)

XIX

B.—Nous avons établi ce qu'est le pouvoir du Pape, quelles sont ses attributions, quelle est sa sublime dignité. Maintenant il faut voir à l'œuvre cet homme, divin en quelque sorte par son autorité. Il y a plus de 18 siècles que la Papauté existe ; elle a été exercée par 257 Pontifes. Qu'à-t-elle été en un si long espace de temps et agissant en un si grand nombre d'hommes ?

D'abord elle s'est constamment maintenue malgré les plus violentes attaques, bien souvent renouvelées. Le Christ a voulu que son représentant eut le même sort que lui, qu'il souffrit et triomphât. L'histoire du Souverain Pontife n'est qu'une suite de luttes, de persécutions subies, mais aussi une suite de victoires glorieuses. Le fait seul de la permanence de la Papauté, malgré tant de combats qu'elle a eu à livrer, constitue déjà, comme il a été dit, une preuve éclatante de son institution divine.

De plus, le Pape a toujours rempli son devoir essentiel, celui de maintenir intacte la vérité des enseignements divins. Cet autre fait rend évident que le Pape est la pierre inébranlable posée par la main du Christ comme fondement de l'Eglise.

Maintenant, comme il a déjà été observé, l'infailibilité n'entraîne pas l'impeccabilité. Les Papes peuvent faire des fautes personnelles, ils n'ont pas échappé à ce triste apanage de la fragilité humaine. On conçoit toutefois que la Papauté doit présenter dans son his-